



«Éclat du regard», «voix mélodique»: une annexe du rapport sur l'oral du bac affole les internautes

Des indications intégrées au «rapport Delhay» qui fixe les contours de l'oral du bac 2021 ont semé le trouble chez certains internautes. En fait, il s'agit simplement d'une annexe d'apprentissage, et pas d'une fiche d'évaluation. Le grand oral ne fait pas encore partie du baccalauréat mais il fait déjà parler de lui. Cette épreuve qui constituera l'un des piliers du nouveau bac mis en place en 2021 avait été confiée à Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po, qui a remis le 19 juin un rapport au ministre de l'Éducation nationale. Or quelques jours après, une annexe de ce rapport, qui n'était pas destinée à évaluer les candidats, suscite des inquiétudes sur les réseaux sociaux.

» LIRE AUSSI - Grand oral au bac: «Une épreuve accessible au plus grand nombre», selon Cyril Delhay

«Silence préalable avec respiration costo-diaphragmatique», «éclat du regard», «voix agréable/mélodique». Ces critères, qui apparaissent à la page 46 de ce rapport, sèment en effet la panique chez certains internautes qui les considèrent comme la future grille d'évaluation de l'épreuve de bac du grand oral. «Hahahaaaa mais qu'est-ce que c'est ce truc, l'évaluation du grand oral pourrait juger la respiration costo diaphragmatique, l'éclat du regard et le caractère agréable de la voix des candidats...» a par exemple tweeté le prolix compte @padre_pio.

Cette page du rapport est un extrait d'ateliers d'art oratoire de Sciences Po, où enseigne Cyril Delhay, et elle a pour nom «Fiche mémo des compétences de l'orateur: parler debout devant les autres». «Il s'agit d'une grille d'apprentissage réalisée bien avant le rapport, en 2015. L'objectif était de décomposer l'art oratoire en points techniques et de séquencer de manière aussi précise que possible cet art afin d'aider les apprenants et les enseignants, explique Cyril Delhay. Par exemple, pour apprendre à conduire une voiture, on va décomposer les différents points techniques: le positionnement du fauteuil, la maîtrise du boîtier de vitesse...», poursuit-il. Cette fiche est donc utile «en amont de l'apprentissage», afin d'avoir une approche des composantes techniques à travailler pour la prise de parole.

Il ne s'agit donc en aucun cas de la grille d'évaluation définitive. Tout d'abord parce que Cyril Delhay n'émet dans ce rapport que des pistes de réflexion. C'est le ministère de l'Éducation nationale qui tranchera. Ensuite, parce que Cyril Delhay a présenté une fiche d'évaluation, à la page 25 de son rapport, énumérant des recommandations pour évaluer le grand oral cette fois. Elle est intitulée «Évaluer le grand oral» et conseille au jury d'évaluer «trois compétences fondamentales: parler debout devant les autres en respectant le temps imparti, sans notes ; soutenir un propos exact, clair et pertinent ; être en interaction avec l'auditoire». Il n'est pas question «d'éclat du regard» ou de «voix mélodieuse» ici mais plutôt «d'engagement vocal», «de coordination physique», de «propos rythmé tenant compte de l'auditoire ; maîtrise des silences ; regard qui écoute».

Malgré la petite polémique, Cyril Delhay se dit satisfait de l'intérêt que suscite l'art oratoire: «Je me réjouis que l'on se pose des questions pédagogiques, que les internautes s'emparent du sujet même si ce n'est pas forcément dans le bon sens.» Ce fameux grand oral se déroulera en trois parties: une où le candidat devra parler debout sans notes pendant 5 minutes, une où il dialoguera avec le jury pendant 10 minutes en recevant leurs remarques et en précisant sa pensée et une où il devra revenir sur sa réflexion pendant 5 minutes.